



Avis au Public

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public, qu'en sa séance du 29 juin 2017 le conseil communal de Berdorf vient d'approuver un nouveau règlement de police communal sur les cimetières.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale, où il en peut être pris copie sans déplacement.

Berdorf, le 9 août 2017

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contreséant art. 74 loi communale)



Le Bourgmestre,